

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La réalisation de la voirie primaire de la ZAC des Patates à Durand entre dans le cadre des travaux de la 10ème tranche d'assainissement. La SEDRE à qui a été confiée l'étude du projet, vient de me faire parvenir le dossier d'appel d'offres.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier qui vous est présenté
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise qui aura fait l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

MME ROCHE - Combien de temps la SEDRE a-t-elle pris pour réaliser l'étude et à partir de quel moment a-t-elle commencé cette étude ?

LE MAIRE - Elle a commencé l'étude à partir du moment où nous l'avons confiée

M. DUPONT - Cette étude s'est faite en deux stades :

- il y a eu d'abord l'approbation du dossier de création de la ZAC
 - puis la constitution du dossier pour la réalisation des travaux.
- Il faut compter deux mois et demi.

LE MAIRE - Parfois les études durent longtemps, par exemple celles que nous confions à l'Equipement : la station d'épuration, la station de traitement des Ordures Ménagères...

Nous avons donné à la SEDRE le soin de traiter la ZAC de Moufia, celle des Patates à Durand et la ZRHI de Sainte-Clotilde ainsi que la voirie et l'assainissement.

Pour ce projet particulier, les travaux se chiffrent à 1 441 080 F. Ils se décomposent ainsi :

la voirie	:	813 170 F
l'assainissement	:	601 900
les canalisations	:	26 010

M. BOYER Bruno - Je pense qu'il n'est pas prudent de donner ces chiffres au moment de l'appel d'offres.

LE MAIRE - Non, je les donne ici en Conseil Municipal.

M. CHANE KUNE - Je pense qu'il est inutile de rappeler que nous passons le marché avec l'entreprise qui aura fait l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE - En fait, ce n'est pas tout à fait exact, puisque c'est un appel d'offres et l'offre la plus avantageuse ne se comprend pas dans le sens "la moins chère", c'est l'offre la plus intéressante.

M. TANDRYA - Nous recherchons une certaine sécurité.

LE MAIRE - Il arrive souvent que ce soit l'entreprise qui fasse le meilleur prix qui soit retenue.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE